

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

COMMUNE DE MOISSAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE

- 1 OCT. 2010

CASTELSARRASIN - 82

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE 23 SEPTEMBRE (23/09/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 septembre 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,
Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, M. Bernard REDON, **Adjoints**,
M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par Mme FANFELLE), **Adjoints**,
Mme. Eliane BENECH (représentée par M. ROUX), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représentée par Mme CASTRO), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représenté par M. GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ETAIENT ABSENTS :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, **Adjoint** M. Gérard CHOUKOUd, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**

M. Guy ROQUEFORT est nommé secrétaire de séance.

M. Guillamat quitte l'assemblée et ne prend part au vote.

15 - 23 Septembre 2010

ZONE DU LUC : PROMESSE DE VENTE ENTRE LA COMMUNE ET LES CONSORTS CHAZARENC

Vu l'arrêté n° 2010-141 en date du 27 janvier 2010 déclarant d'utilité publique l'aménagement de la zone du Luc en lotissement commercial et artisanal,

Vu l'estimation des domaines en date du 03 juillet 2008,

Vu la promesse de vente enregistrée le 16 juillet 2010 au SIE Pôle enregistrement de Montauban et signée par les consorts Chazarenc,

Le conseil Municipal après avoir délibéré, 27 Pour et 2 Contres (M. CHARLES et Mme ROLLET)

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée section CM numéro 0306 pour une superficie de 9 363 m² appartenant respectivement à Monsieur Jean-Luc CHAZARENC, demeurant 426 chemin du Petit Gers à Saint Alexandre (30130), Madame Rosalie Chazarenc demeurant Le Tap à Saint Laurent de Lohmie (46800) et Madame Anne-Marie DAUENHAUER demeurant 9 rue des Magnolias à Plaisance du Touch (31830),

DIT que la vente aura lieu moyennant le prix de 72 000 € (soixante douze mil euros) emploi compris,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la promesse de vente puis l'acte notarié afférent

Pour copie conforme
Moissac le 27 septembre 2010


Le Maire
Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :

REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE LE
- 1 OCT. 2010
CASTELSARRASIN - 82